

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 26 du 02.07.2021
Piliers du 02.07.2021
au 02.08.2021

Monthey, le 30 juin 2021

N/réf. EC/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérante : Mme Angélique Girod, Route du Montet 16, 1871 Choëx.
Auteur des plans : Perrin Architecture Sàrl, Route de Champéry 32, 1873 Val d'Illicz.
Situation : parcelle No 6320, folio 27, au lieu-dit "Montet", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'561'745/1'121'600.
Objet : construction d'un chalet de 2 logements et des aménagements extérieurs y relatifs.
- Requérants : Mme et M. Coralie et Florian Bossonnet, Chemin de Provence 1b, 1926 Fully.
Auteur des plans : cheseauxrey associés SA, Rue de la Blanchisserie 61, 1950 Sion.
Situation : parcelle No 1402, folio 27, au lieu-dit "Mazot", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'561'985/1'121'720.
Objet : construction d'une villa individuelle et des aménagements extérieurs y relatifs.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation à l'alignement de la route communale du Morneau.
- Requérants : Mme et M. Mélanie et Thierry Brunner, Route de la Jurna 5a, 1871 Choëx.
Auteur des plans : Lattion & Veillard SA, Route des Iles 5, 1868 Collombey.
Situation : parcelle No 6133, folio 36, au lieu-dit "Jurna", située en zone R1, individuelle coteau B, et en zone forêt, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'563'010/1'121'155.
Objet : installation d'une piscine et d'une pompe à chaleur et construction d'un couvert de terrasse.
- Requérante : Mme Anne-Marie De Cocatrix, Rte de la Moubra 59, 3963 Crans-Montana.
Auteur des plans : M. Pascal Rossier, Chemin des Murets 9, 1891 Vérossaz.
Situation : parcelle No 6260, folio 46, au lieu-dit "Les Giettes", située en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Nora et Kevin Pastoret; coordonnées : 2'563'590/1'119'690.
Objet : installation d'une pompe à chaleur extérieure air/eau - mise en conformité.

5. Requérants : Mme et M. Gaëlle et Yoann Perruchoud, Route de Choëx 70b, 1871 Choëx.
Auteur des plans : Midam Construction SA, Rue de la Digue 8, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 5936, folio 36, au lieu-dit "Bas Epenys", située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'563'355/1'120'915.
Objet : construction d'un garage et d'un mur de soutènement.
Remarque : le mur de soutènement nécessite une dérogation à sa hauteur.
6. Requérant : BCD Immobilier SA, Avenue du Grand-St-Bernard 81b, 1920 Martigny.
Auteur des plans : Debons Architecture SA, Avenue du Grand-St-Bernard 81b, 1920 Martigny.
Situation : parcelle No 3128, folio 31, au lieu-dit "Au-delà du Pont", située en zone R6, habitation collective C, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'870/1'122'020.
Objet : démolition d'un bâtiment existant et construction d'un immeuble de logements avec parking souterrain et des aménagements extérieurs y relatifs.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation à l'affectation de la zone (rez-de-chaussée).

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 2 août 2021 à 18.00 heures